



Règlement du Jeu Concours du Village le plus festif des Boucles 2025 !

Les Boucles de la Mayenne - Crédit Mutuel avec leur partenaire **IMPRIMERIE LERIDON** organisent le jeu concours du village le plus festif des Boucles. Il est ouvert à toutes les communes traversées sur l'édition 2025 et a pour objectif de récompenser les actions menées en faveur de l'animation au passage de la caravane publicitaire et des coureurs.

Article 1 : Conditions de participation

Ce concours est ouvert à toute commune répertoriée sur le parcours de l'édition 2025 de la course cycliste des Boucles de la Mayenne – Crédit Mutuel. La participation à ce concours est gratuite. Les communes souhaitant participer devront s'inscrire en renvoyant le coupon joint avant le vendredi 2 mai 2025.

Les participants autorisent les organisateurs à poster les photos sur les divers supports de communication : Facebook, Instagram, X, LinkedIn, site internet, Tiktok, médias locaux.

Article 2 : Composition du jury et passage

Le jury sera composé de membres de l'organisation Boucles de la Mayenne, de l'entreprise partenaire IMPRIMERIE LERIDON et de représentants de ICI MAYENNE.

Article 3 : Critères de notation

Une note de 1 à 20 sera attribuée à chaque participant. Cette note est basée sur les éléments d'appréciation suivant :

Animation musicale

Densité de participation

Décoration générale du village

Originalité

Densité de décoration

Article 4 : Remise du prix

Les membres du jury sont seuls juges, leur décision est sans appel. Le lauréat sera personnellement informé de la date de la remise officielle du prix.

Le village vainqueur se verra remettre un chèque de 1 000 € à reverser à l'association communale de son choix.

[POUR EN SAVOIR PLUS SUR LE JEU, CLIQUEZ ICI](#)

[OU RENDEZ-VOUS SUR NOTRE SITE INTERNET](#)



FORMULAIRE D'INSCRIPTION

AU JEU CONCOURS DU VILLAGE LE PLUS FESTIF DES BOUCLES 2024 !

À RETOURNER COMPLÉTÉ ET SIGNÉ À L'ADRESSE MAIL
JEUBOUCLES@GMAIL.COM AVANT LE VENDREDI 2 MAI 2025

COMMUNE :

Représentant de la commune :

Téléphone :

Adresse mail :

En m'inscrivant, j'accepte le règlement du concours du village organisé par les Boucles de la Mayenne et son partenaire IMPRIMERIE LERIDON (à consulter en première page de ce document et sur le site internet : www.bouclesdelamayenne.fr)

Signature du représentant et
cachet de la commune